

Inscriptions à l'édition 2021 de la brocante de Chaville

La prochaine édition de la brocante de Chaville aura lieu dimanche 11 avril, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Si vous souhaitez réserver un emplacement, les inscriptions sont ouvertes du mercredi 6 janvier au dimanche 7 mars. Le dossier est accessible en téléchargement. ATTENTION : ANNULATION DE LA BROCANTE 2021.

Mis en ligne le 06 janvier 2021



Mise à jour : mercredi 3 février 2021 à 11h15



En raison de la propagation actuelle de l'épidémie de Covid-19 et de nouveaux variants particulièrement contagieux, l'édition 2021 de la brocante de Chaville est annulée.

En fonction de l'évolution des contraintes sanitaires liée à l'épidémie de Covid-19 et des recommandations de la Préfecture des Hauts de Seine, la Ville de Chaville se réserve le droit d'annuler la brocante. Dans ce cadre, les emplacements seront remboursés.

Comment vous inscrire ?

Les inscriptions seront réservées en priorité aux Chavillois et aux habitants de GPSO, **du mercredi 6 janvier au dimanche 7 mars 2021.**

Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription ci-dessous (adultes et enfants, ainsi que le règlement) ou le retirer à l'accueil de la mairie :

- > [Bulletin d'inscription adultes](#)
- > [Bulletin d'inscription enfants](#)
- > [Règlement de la brocante](#) (à remplir et signer)

À noter

Les tarifs des emplacements sont indiqués dans le dossier (de 18 à 148 € en fonction du nombre de mètres linéaires). Règlement par chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou espèces.

Les documents à fournir

Brocante adultes

- > Le bulletin d'inscription rempli et signé
- > Un exemplaire daté et signé du règlement intérieur
- > La copie de votre justificatif de domicile
- > Pour les professionnels : l'extrait au registre du commerce
- > Votre paiement
- > Une enveloppe (grand format A4) timbrée à vos nom et adresse

Brocante enfants : réservée aux enfants chavillois de 6 à 12 ans

- > Le bulletin d'inscription rempli et signé
- > Un exemplaire daté et signé du règlement intérieur
- > La copie de votre justificatif de domicile
- > Une enveloppe (grand format A4) timbrée à vos nom et adresse

Remettez ensuite votre dossier complet à l'accueil de l'hôtel de ville ou envoyez-le par courrier à la mairie (1456, avenue Roger Salengro).

À TÉLÉCHARGER



[Bulletin d'inscription adultes \(édition 2021\) - \(521 Ko\)](#)



[Bulletin d'inscription enfants \(édition 2021\) - \(607 Ko\)](#)



[Règlement de la brocante \(édition 2021\) - \(239 Ko\)](#)



☰ RETOUR À LA LISTE



VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS